

UAICF DIJON

12 Rue de l'Arquebuse 21000 DIJON

Tél. 03 80 42 11 72

Permanence du bureau : lundi 8h30/10h30

Consulter notre site : www.uaicf-dijon.fr

Nous contacter : uaicfdijon21@gmail.com

**UAICF DIJON
ASSEMBLEE GENERALE
20 janvier 2021**

Suite aux restrictions de déplacement dues à cette période de confinement de la COVID19 l'assemblée générale 2020 de l'UAICF Dijon s'est tenue par correspondance.

Tous les adhérents ont reçu par voie postale les différents documents y afférent.

Nombres d'inscrits 198

Nombre de votants 139

1^{er} document :

Nous avons l'obligation juridique de tenir notre assemblée générale avant fin janvier 2021 ; il semble que les conditions sanitaires ne nous permettrons pas de tenir une assemblée avec la présence de 70 à 100 personnes.

Le Comité UAICF Sud Est nous a conseillé deux procédures :

Soit une AG en visioconférence, soit une AG avec des votes par correspondance

Le Bureau de l'UAICF de Dijon réuni le 16 Décembre :

N'a pas retenu l'AG par visioconférence (difficile avec 198 adhérents et des contraintes techniques) ;

Reste le vote par correspondance.

Le bureau a retenu la date de l'AG : le 20 janvier 2021 à 14 h30 (présence effective du Bureau ou du CA en fonction du nombre de personne autorisé à cette date)

Pour les adhérents : vote par correspondance

Chaque adhérent recevra début janvier un courrier comprenant:

Le projet de PV de l'AG de 2019 – Le rapport moral 2020 – la situation des adhérents au 31/08/2020 – le résultat de l'exercice 2020 – le bilan 2020 - Le rapport de la commission de contrôle – Le budget 2021 un bulletin de vote (pour les résolutions et pour le renouvellement du tiers des membres du CA) – Une enveloppe timbrée (à l'adresse de l'UAICF 26 rue Léon Mauris 21000 Dijon) pour la réponse.

La réponse doit parvenir à l'association avant le 19 janvier 2021

Rappel important :

Ces documents sont à destination des adhérents ou (du représentant légal pour les mineurs), ils ne doivent pas être communiqués à de tierces personnes.

Cela représente un coût important pour l'association (tirage, enveloppes, affranchissement) ; nous vous demandons de faire l'effort de répondre dans les délais convenus

Amicalement

Dijon le 21/12/2020

Le bureau de l'UAICF de Dijon Artistique

Marc CHARCHAUDE – Patricia PERROT – Jocelyne DROUHIN – Michel REBOURG – Bénigne DUPAQUIER

2^{ème} document :

RAPPORT MORAL

La vie et le développement de notre association ainsi que nos activités ont souffert de ces deux confinements.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre discipline tout au long de ces périodes. Nous n'avons pu reprendre nos activités que sur une courte durée et avec beaucoup de précautions. Je vous rappelle les adhérents ou anciens

adhérents de l'UAICF Dijon qui nous ont quittés cette année avec une pensée toute particulière pour Me PARIS, Me VITTU, M CHOUARD, M PETITIMBERT, M REMOND.

Notre association UAICF DIJON fonctionnant en année scolaire, ce rapport couvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Actuellement à UAICF Dijon, nous comptons 198 adhérents répartis entre onze activités dont deux à Besançon (cours de musique et généalogie).

Toutes nos activités ont été mises en sommeil suite à une campagne sanitaire, de recommandation des « gestes barrières » hygiéniques et de distanciation sociale, la décision d'un confinement au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 mars 2020 par le président de la République.

Par décision des conseils d'administration de l'UAICF, du Comité UAICF Sud-Est tous nos rassemblements nationaux, interrégionaux, ont été suspendus et reportés sur 2021

Étant donné la situation très exceptionnelle à laquelle nous avons dû faire face suite à la pandémie du COVID-19, le bureau de l'UAICF Dijon s'est réuni le 16 avril dernier et préconise que 2020 soit «une année blanche pour les événements qui devaient avoir lieu pendant et après la période de pandémie».

Depuis mars 2020, le dynamisme de notre association est tombé au plus bas, nous avons même dû suspendre, pendant les deux périodes de confinement, les réunions hebdomadaires du Bureau. Le local de la rue de l'Arquebuse étant trop exigu et toutes nos sections ont été mises en sommeil.

Suite au courrier du 10 juin 2020 de la secrétaire du CASI Dijon, un protocole sanitaire de déconfinement et de reprise d'activités à l'UAICF Dijon a été proposé.

Ce protocole, élaboré par le Bureau Uaifc Dijon et l'Harmonie des Cheminots de Dijon, a eu vocation à énoncer les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de l'ensemble des adhérents présents dans les locaux UAICF de Dijon (26 rue Léon Mauris, 15A chemin de la Carrière Bacquin et 12 rue de l'Arquebuse et de Besançon (Local CASI ex Pomona, 31 rue de la Rotonde).

Après l'accord du CASI Dijon, la majorité de nos activités ont repris en septembre en respectant les conditions d'utilisation de nos locaux.

Malheureusement un deuxième confinement est décrété le 30 octobre remettant tous nos espoirs de reprendre nos activités à néant.

Nos différents partenariats sont également en sommeil (Loisirs et Solidarité des Retraités LSR21, Foyer rural de Malain)

Nous venons de vivre et nous vivons encore une période difficile.

Nos associations misent en léthargie depuis de très longs mois risquent pour certaines, je le crains, de ne pas se réveiller.

J'ose espérer qu'il n'en sera pas de même pour UAICF Dijon et que tous ses adhérents sauront retrouver le chemin de nos différents locaux afin de reprendre les activités qui leur sont chères.

Malgré ces deux confinements les membres du Bureau UAICF Dijon ont continué d'œuvrer pour le bien de notre association et nous avons pu participer aux réunions statutaires de l'UAICF en visio-conférence.

Je tiens à remercier et féliciter toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, qui se sont largement impliqués pour le bon fonctionnement de notre association malgré cette situation très perturbée et plus particulièrement :

- Mrs Daniel ALLARD et Daniel BARRAND responsable et animateur de la section généalogie de Besançon.
 - Le duo de choc de notre section de généalogie Daniel BARRANT et Jean-Louis PONNAVOY pour l'excellent travail qu'ils ont fourni sur la place du 30 Octobre et de la Légion d'Honneur. Ils ont été publiés dans la revue Vie senior n°32 octobre 2020.
 - Patricia PERROT pour l'élaboration, le tirage du journal de la Généalogie.
 - Daniel DEMOLOMBE responsable de la section Arts graphiques et plastiques qui a assuré les rendez-vous du jeudi après-midi jusqu'au mois d'Août.
- La relève est assurée par Mrs TERMELET et TOURNIER.

Je remercie particulièrement Gérard BOLOT, président de l'Harmonie, qui a assumé seul l'entretien des extérieurs du 26 rue Léon Mauris.

Les projets pour 2020 - 2021 :

Beaucoup de manifestations nationales, interrégionales ou locales sont déjà compromises par la situation sanitaire.

Consultez votre messagerie électronique ainsi que le site UAICF Dijon.

Vous en serez informé à chaque occasion.

Notre situation financière est saine, je vous laisse le plaisir de prendre connaissance du rapport financier.

Je tiens également à remercier le Comité UAICF Sud Est, la municipalité de Dijon, le Conseil départemental, le CASI Dijon qui nous soutiennent par leurs aides financières ou matérielles sous différentes formes : subventions, mise à disposition de matériel, de locaux, prêt de véhicules, reprographie, etc...) et les municipalités qui nous reçoivent pour nos expositions, nos représentations.

Je remercie également les membres du bureau UAICF Dijon qui m'ont accompagné dans ces moments difficiles lors de nos différentes réunions.

Je vous remercie.
Marc CHARCHAUDE

3^{ème} document :

COMMENTAIRES RAPPORT FINANCIER

Situation des effectifs réels et activité (comparaison 2019/2020)

Situation des effectifs réels au 31 aout 2020 : 198

En baisse de 16 par rapport à 2019 principales baisses : section peinture et section astronomie.

Malgré cette baisse nous avons enregistré 25 adhésions nouvelles en 2020

Situation des effectifs par activité au 31 aout 2020 : 207

Certains adhérents pratiquent plusieurs activités

Résultat Exercice 2020

Produits : 26 497.52 € - Charges : 28 516.7 € - Solde négatif : 2019.20 €

Explication : en 2017 l'association a acheté un véhicule utilitaire qui est utilisé par l'association Dijon artistique et Dijon harmonie, pour une somme de 9 960.00 €, (amortissable sur 5 ans, soit une somme de 1 992.00 € annuels, jusqu'en 2021)

Les autres postes sont conformes au budget. La situation de l'exercice est bonne.

Bilan au 31 aout 2020

Actif du bilan :

Immobilisation en 2020 : 1 651.40 € amortissement en 2020 : 4 275.64 € ; les charges d'amortissement du véhicule (1 992.00 €) se terminent en 2021

Situation trésorerie : 37 278.09 (une bonne situation)

Passif du Bilan :

Résultats cumulés au 31aout 2020 : 14 232.62 €

Provisions : 28 343.62 € (Provisions des sections d'activité : 24 843.62 €) (Provisions pour travaux en particulier Bacquin : 2 000.00 €) (provisions pour risques et charges, en particulier réparation importantes du véhicule : 1 500.00 €)

La situation du bilan au 31/08/2020 est bonne

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Vérification faite le 16 décembre 2020, les vérificateurs demandent à l'assemblée de donner quitus au rapport financier

Prévision Budget 2021 :

Prévisions un peu difficiles (nous ne savons pas à quelle date les activités pourront reprendre). Nous avons établi un budget « prudent »

En conclusion la situation financière de l'association est claire et saine

Nous souhaitons bien sur une reprise rapide des activités

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

La vérification comptable de l'exercice 2020 (période du 01/09/2019 au 31/08/2020)

S'est effectuée le Mercredi 16 décembre 2020 au local de l'Association UAICF de Dijon

26 rue Léon Mauris à Dijon

En présence de :

Jocelyne DROUHIN : Trésorière Adjointe

Michel REBOURG : Secrétaire

Bénigne DUPAQUIER : Secrétaire Adjoint

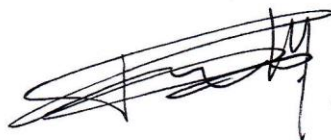
Comme les années précédentes, nous avons pu constater que chaque mouvement en matière de charges et de produits était parfaitement détaillé et, nous assurer de la bonne tenue des comptes à partir des documents qui nous ont été présentés.

En foi de quoi, nous déclarons sincère et véritable, le bilan financier de l'exercice écoulé et nous vous demandons de donner quitus en approuvant le rapport financier qui vous est présenté.

Les Vérificateurs aux comptes

Paul GUETH

signature



Claude PERRIN

signature



ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Nombre de postes à pourvoir : 5

- Sortants rééligibles : Mmes BERTHE Françoise, DROUHIN Jocelyne, Mrs GENOUD Pierre, REBOURG Michel

Les quatre membres sortant se représentent, il n'y a pas de candidature nouvelle.

Les quatre sortants sont réélus à l'unanimité.

5^{ème} document :

Résultats des différents votes

Modalités de vote: il y a deux bulletins de vote, un sur les résolutions et un bulletin secret sur l'élection des membres du bureau à renouveler.

Résultat des votes sur les Résolutions

Vérifié

Nombre d'Inscrits	198				
Nombre de Votants	139	Pourcentage de votants par rapport aux inscrits	70,2		
1	PV AG du 06 décembre 2019	Pour	138	Contre	0
	Pourcentage par rapport aux Votants		99,28		0
2	Rapport moral 2020	Pour	138	Contre	0
	Pourcentage par rapport aux Votants		99,28		0
4	Résultat Exercice 2020	Pour	137	Contre	0
	Pourcentage par rapport aux Votants		98,56		0
5	Bilan au 31 aout 2020	Pour	137	Contre	0
	Pourcentage par rapport aux Votants		98,56		0
7	Budget prévisionnel 2021	Pour	132	Contre	0
	Pourcentage par rapport aux Votants		94,96		0
8	Cotisation UAICF 2022	Pour	120	Contre	1
	Pourcentage par rapport aux Votants		86,33		0,72

Renouvellement 1/3 du conseil d'administration

Vérifié

Nombre d'Inscrits	198				
Nombre de Votants	137	Pourcentage de votants par rapport aux inscrits	69,19		
Candidats	Vote POUR	Pourcentage par rapports aux Votants (1)	(1) Si pourcentage inférieur à 50% Candidat non élu par A.G.		
BERTHE Françoise	136	99,27			
DROUHIN Jocelyne	137	100,00			
GENOUD Pierre	137	100,00			
REBOURG Michel	137	100,00			
BARRAND Daniel	1	0,73			
XX		0,00			
XX		0,00			

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y pas de question.

Le dépouillement des courriers reçus pour cette assemblée générale par correspondance a eu lieu le :

20 janvier 2021 de 14h00 à 17h00

Salle Michel VITTU

26 Rue Léon MAURIS

21000 DIJON

En présence de :

Mmes DROUHIN Jocelyne, PERROT Patricia

Mrs BARRAND Daniel, CHARCHAUD Marc, DUPAQUIER Bénigne, GUETH Paul, REBOURG Michel.

Le Président
CHARCHAUD Marc